

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHUBBIZ - MINT FRIZ (DIY) 0mg/ml

1. Identification du mélange et de la société

1.1 Identificateur	CHUBBIZ - MINT FRIZ (DIY)
1.2 Utilisations	Liquide pour cigarettes électroniques. Adulte uniquement.
1.3 Fournisseur	MIXUP LABS -- 63 Bd Leclerc -- 64700 HENDAYE (France) Tel : +33 (0)6 67 94 89 18 -- contact@mixuplabs.com Fabricant du produit.
1.4 Urgences	ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59 -- centres-antipoison.net

2. Identification des dangers

2.1 Mélange classé en raison de ses composants. Mentions H : H315, H317, H319.

2.2 Pictogrammes : GHS07 -- Mention : Attention

2.3 Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Aucun composant identifié comme PBT/vPvB ou perturbateur endocrinien >= 0,1 %.

3. Composition / informations sur les composants

Substance	N° CE	N° CAS	REACH	Classification CLP	Qté
D,L-MENTHOL	201-939-0	89-78-1	-	H315	39.00 %
DL-MENTHONE	214-049-2	1074-95-9	-	H315, H317, H319, H412	21.50 %
ISOMENTHONE	207-727-4	491-07-6	-	H315, H317	11.00 %
NEOMENTHOL	222-824-1	3623-51-6	-	H315	7.00 %
MENTHYL ACETATE	201-911-8	89-48-5	-	H411	3.25 %
ALPHA-PINENES	201-291-9	80-56-8	-	H226, H315, H317, H400, H410	3.00 %
D-LIMONENE	227-813-5	5989-27-5	-	H226, H315, H317, H400, H410	2.50 %
D-PULEGONE	201-943-2	89-82-7	-	H302, H412	1.50 %
Arômes alimentaires (regroupés)	-	-	-	Conformes au règlement CE 1334/2008 -- substances classées déjà listées ci-dessus, reste non classé	environ 11.25 % (reste)

Les arômes utilisés sont conformes au règlement CE N°1334/2008. La composition aromatique détaillée est protégée au titre du secret commercial (article 39 du règlement (CE) N°1907/2006 -- REACH).

4. Premiers secours

4.1.1 Inhalation	Transporter à l'air frais, position confortable. Consulter un médecin en cas de gêne.
4.1.2 Peau	Laver à l'eau et au savon, enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin si irritation.
4.1.3 Yeux	Rincer à l'eau pendant 15 min minimum, paupières écartées. Enlever les lentilles. Consulter un médecin si gêne persistante.
4.1.4 Ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin (montrer l'étiquette).
4.2 Symptômes	Possible irritation cutanée/oculaire en cas d'exposition prolongée.
4.3 Soins médicaux	Traitement symptomatique. Aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Extinction	Appropriés : eau pulvérisée, mousse, poudre sèche, CO2. Inappropriés : fort jet d'eau (dispersion).
5.2 Dangers	Produits de combustion : COx, NOx, fumées irritantes.
5.3 Pompiers	ARI isolant et combinaison complète. Refroidir les récipients exposés.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 EPI / urgence	Évacuer la zone, EPI adaptés (voir section 8), ventiler.
6.2 Environnement	Empêcher tout écoulement vers les égouts, sols ou cours d'eau. Avertir les autorités si rejet important.
6.3 Confinement	Endiguer avec absorbant inerte (sable, vermiculite). Récupérer mécaniquement.
6.4 Référence	Voir sections 8 (EPI) et 13 (élimination).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHUBBIZ - MINT FRIZ (DIY) 0mg/ml

7. Manipulation et stockage

- 7.1 Manipulation** Éviter contact peau/yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Hygiène industrielle classique. Pas de flamme nue.
- 7.2 Stockage** Récipient d'origine fermé, frais (5-25 °C), à l'abri de la lumière. À l'écart des matières incompatibles (section 10).
- 7.3 Usage final** Liquide pour cigarettes électroniques -- adultes uniquement. Conforme directive 2014/40/UE.

8. Contrôles d'exposition / protection individuelle

- 8.1 VLEP** Propylène glycol : VME = 474 mg/m³. Glycérine végétale (brouillards) : 10 mg/m³.
- 8.2.1 Techniques** Local bien ventilé, aspiration locale si gros volumes.
- 8.2.2 EPI** Yeux : lunettes EN 166. Peau : gants nitrile EN 374 (>= 0,11 mm). Voies respiratoires : non requis en usage normal.
- 8.2.3 Env.** Éviter tout rejet à l'environnement.

9. Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Valeur
État physique	Liquide
Couleur	Variable (selon arômes)
Odeur	Caractéristique
pH	Non déterminé
Point d'ébullition	? 188-290 °C (selon ratio PG/VG)
Point d'éclair	> 100 °C (coupe fermée)
Inflammabilité	Non applicable (liquide)
Limites d'explosivité	Donnée non disponible
Pression de vapeur (20 °C)	< 110 kPa
Densité de vapeur	> 1 (air = 1)
Densité relative (20 °C)	? 1,03 à 1,25 selon PG/VG
Solubilité dans l'eau	Miscible
log Kow	Donnée non disponible
Auto-inflammation	> 350 °C
Viscosité	Faible à modérée selon PG/VG
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Non comburant

10. Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité** Aucune réaction dangereuse en conditions normales.
- 10.2 Stabilité** Stable dans les conditions recommandées.
- 10.3 Réactions** Décomposition possible à haute température (COx, NOx).
- 10.4 À éviter** Chaleur, UV, sources d'inflammation.
- 10.5 Incompatibles** Oxydants forts, acides/bases fortes, chloroformates, réducteurs.
- 10.6 Décomposition** COx, NOx, fumées irritantes.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

- PG : DL50 orale rat 22 000 mg/kg ; dermale lapin 20 800 mg/kg.
- VG : DL50 orale rat 12 600 mg/kg ; dermale lapin 18 500 mg/kg.

Classes CLP applicables : Irritation cutanée (H315). Irritation oculaire (H319). Sensibilisation cutanée (H317).

12. Informations écologiques

- 12.1 Toxicité** Non classé toxique pour l'environnement aquatique selon les données disponibles.
- 12.2 Dégradabilité** PG et VG : facilement biodégradables.
- 12.3 Bioaccumul.** Faible (log Kow < 1).
- 12.4 Mobilité** Forte mobilité (miscibilité avec l'eau).
- 12.5 PBT/vPvB** Aucun composant PBT ou vPvB >= 0,1 %.
- 12.6 Endocriniens** Aucun composant identifié >= 0,1 %.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CHUBBIZ - MINT FRIZ (DIY) 0mg/ml

12.7 Autres Aucun connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Produit : remettre à une entreprise d'élimination agréée. Ne pas rejeter dans l'environnement. Emballages : éliminer comme produit. Code déchet indicatif : 07 06 99.

14. Informations relatives au transport

14.1 N° ONU Non applicable
14.2 Désignation Non applicable
14.3 Classe Non applicable
14.4 Emballage Non applicable
14.5 Env. Non
14.6 Précautions Tenir à l'abri de la chaleur.
14.7 Vrac Non applicable

Produit non classé dangereux pour le transport en conditionnement de détail.

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations applicables :

- REACH (CE) n° 1907/2006 modifié, annexe II amendée par (UE) 2020/878.
- CLP (CE) n° 1272/2008 modifié.
- Directive 2014/40/UE (TPD), transposée en droit français.
- Règlement (CE) n° 1334/2008 -- arômes alimentaires.

15.2 Aucune évaluation de la sécurité chimique requise pour ce mélange.

16. Autres informations

Sources : FDS des fabricants, bases publiques ECHA/INRS/ACGIH.

Texte intégral des mentions H :

H315 -- Provoque une irritation cutanée.
H317 -- Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 -- Provoque une sévère irritation des yeux.

Texte intégral des conseils P :

P261 -- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 -- Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 -- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272 -- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 -- Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 -- Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P301+P312 -- EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P302+P352 -- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338 -- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321 -- Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
P330 -- Rincer la bouche.
P332+P313 -- En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P333+P313 -- En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P337+P313 -- Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P362+P364 -- Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391 -- Recueillir le produit répandu.
P501 -- Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux agréé conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Abréviations : CLP, REACH, PBT, vPvB, STOT-SE/RE, VLEP/VME/VLCT, DL50/CL50, TPD.

Avertissement : les informations reflètent l'état actuel des connaissances. Tout autre usage relève de la responsabilité de l'utilisateur.